

COMMISSION PERMANENTE

Séance du 20 novembre 2006

CP 06/11-40

AIDE DU DEPARTEMENT EN MATIERE D' ACTIONS PUBLIQUES D' ACCOMPAGNEMENT D' O.P.A.H.

COMMUNES de : BARDIGUES, GRISOLLES, LACOURT ST PIERRE, LAGUEPIE
et NEGREPELISSE

I - RAPPEL

Une O.P.A.H. est une procédure d'incitation publique à la réhabilitation de logements privés, qui comporte un programme d'opérations d'aménagement réalisées par des communes (actions publiques d'accompagnement).

L'aide du Département est accordée au taux de 20% du montant H.T. des travaux, plafonné à **503 082 €** sur 3 ans (soit un maximum de subvention départementale de **100 617 €** par O.P.A.H.) . La dépense subventionnable est plafonnée à **91 500 €** par commune.

II - FINANCEMENT DES ACTIONS D' ACCOMPAGNEMENT

Ces actions sont financées à l'origine par le Fonds d'aménagement Urbain (1976) de l'Etat, remplacé en 1984 par le Fonds Social Urbain, auquel la Région s'est substituée en 1985.

Depuis 1997, les interventions de la Région et du Département, dans le cadre de contrats de terroir et de pays, permettent un financement conjoint des OPAH.

Les programmes d'OPAH s'inscrivant dans le cadre des contrats de terroir et de pays sont portés par les communautés de communes des Deux Rives, de la Lomagne Tarn et Garonnaise, du Quercy Caussadais, du Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron, du Sud Quercy de Lafrançaise, de Montaigu Pays de Serres, des Terrasses et Vallées de l'Aveyron-Quercy Vert, du Canton des pays de Garonne et de Gascogne et celui des Vallées et Terrasses du Tarn et de la Garonne.

D'autre part, des projets au volet touristique fort présentés dans le cadre des contrats de terroirs ou de pays sont rattachés sur cette politique afin de leur permettre de bénéficier d'un financement du Département et de la Région.

La Commission Permanente ayant délégation de compétence pour statuer sur les demandes, je vous serais obligé de bien vouloir examiner les dossiers présentés dans le tableau suivant, et de me faire connaître votre décision.

DEMANDES PRESENTEES DANS LE CADRE DE CONTRAT DE PAYS

COMMUNE - OPERATION	MONTANT TRAVAUX €HT	PROPOSITION DE SUBVENTION
1) BARDIGUES Aménagement de la rue principale et de la rue de l'école. <u>Observation</u> : Dossier présenté dans le cadre du contrat de pays Garonne Quercy Gascogne – année 2 -	74 480	$74\,480 \times 20\%$ = <u>14 896 €</u>
2) GRISOLLES Aménagement des abords de la halle, 1ère tranche – phase A -. <u>Observation</u> : Dossier présenté dans le cadre du contrat de pays Montalbanais – année 2	633 534	$122\,000 \times 20\%$ = <u>24 400 €</u>
3) LACOURT ST PIERRE Aménagement de la place du village – 2ème tranche -. <u>Observation</u> : Dossier présenté dans le cadre du contrat de pays Montalbanais – année 2	163 378	$122\,000 \times 20\%$ = <u>24 400 €</u>
4) LAGUEPIE Aménagement global du bourg place du foirail -2ème phase -. <u>Observation</u> : Dossier présenté dans le cadre du contrat de pays Midi Quercy -3ème programmation	166 250	$150\,000 \times 20\%$ = <u>30 000 €</u>
5) NEGREPELISSE Aménagement qualitatif des rues du coeur de la bastide. <u>Observation</u> : préfinancement accordé le 04-09-06 .Dossier présenté dans le cadre du contrat de pays Midi Quercy -3ème programmation	588 487 dont 206 657 € de surcoût qualitatif	<u>30 000 €</u> (forfait)

TOTAL : 123 696 €

Je vous précise que ces subventions seraient prélevées sur les crédits inscrits au Budget Départemental de l'exercice en cours, article 2041433, sous-fonction 74.

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 20 novembre 2006

CP 06/11-40

**AIDE DU DEPARTEMENT EN MATIERE D' ACTIONS PUBLIQUES
D' ACCOMPAGNEMENT D' O.P.A.H.**

COMMUNES de : BARDIGUES, GRISOLLES, LACOURT ST PIERRE, LAGUEPIE
et NEGREPELISSE

**DECISION de la COMMISSION
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 1^{er} avril 2004 portant délégation
d'attributions à la Commission permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

– Accorde les subventions départementales suivantes d'un volume global de 123 696 €;

* *Demandes présentées dans le cadre de contrat de pays*

COMMUNE - OPERATION	MONTANT TRAVAUX €HT	SUBVENTION DEPARTEMENTALE
1) BARDIGUES Aménagement de la rue principale et de la rue de l'école. Observation : Dossier présenté dans le cadre du contrat de pays Garonne Quercy Gascogne – année 2 -	74 480	74 480 x 20% = 14 896 €
2) GRISOLLES Aménagement des abords de la halle, 1 ^{ère} tranche – phase A -. Observation : Dossier présenté dans le cadre du contrat de pays Montalbanais – année 2	633 534	122 000 x 20% = 24 400 €

COMMUNE - OPERATION	MONTANT TRAVAUX €HT	SUBVENTION DEPARTEMENTALE
3) LACOURT ST PIERRE Aménagement de la place du village – 2ème tranche -.	163 378	$122\ 000 \times 20\%$ = <u>24 400 €</u>
Observation : Dossier présenté dans le cadre du contrat de pays Montalbanais – année 2		
4) LAGUEPIE Aménagement global du bourg place du foirail -2ème phase -.	166 250	$150\ 000 \times 20\%$ = <u>30 000 €</u>
Observation : Dossier présenté dans le cadre du contrat de pays Midi Quercy -3ème programmation		
5) NEGREPELISSE Aménagement qualificatif des rues du coeur de la bastide.	588 487 dont 206 657 € de surcoût qualificatif	<u>30 000 €</u> (forfait)
Observation : préfinancement accordé le 04-09-06 .Dossier présenté dans le cadre du contrat de pays Midi Quercy -3ème programmation		

- Impute les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits à l'article 2041433, sous-fonction 74 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,